

MAIRIE
DE
HAUTEFAGE-LA-TOUR



Code Postal : 47340
Téléphone : 53-95-73-15

BULLETIN MUNICIPAL N° 6

*“Au nom du Conseil Municipal, je
vous présente mes meilleurs voeux
de bonheur, santé et prospérité
pour l'année 1995”.*

Le Maire, Guy VICTOR.

Comme les années précédentes, le Conseil Municipal vous informe sur la situation de l'année écoulée.

CHEMINS RURAUX

Réfection des chemins ruraux d'accès aux lieux-dits :

- "Le Brel",
- "Le Figué",
- "Les Granges Mazet",
- "Labarbie",
- "Labau",
- "Lascanals",
- "Nadalie",
- "Trescols".

Coût de l'opération : 131 034,22 francs.

EGLISE DE SAINT JUST

La réalisation des travaux à l'église de Saint Just, comme prévu dans le dernier bulletin municipal (à savoir mur de soutènement, crépissage, pose de grilles) est terminée pour un coût de revient total de 32 271,00 francs.

EGLISE DE BONNEVAL

Pose de grilles de protection pour les vitraux.

PRESBYTÈRE

La réfection de la toiture sera réalisée en 1995.

ECOLE GEORGES BRASSENS

Nous continuons d'aménager l'école par différents mobiliers ; nous informons les parents d'élèves qu'il existe, depuis la rentrée scolaire 1994, une garderie le matin, à partir de 8 H 00, sans oublier le ramassage scolaire qui continue de fonctionner efficacement et gratuitement pour nos enfants.

ZONE RÉSIDENIELLE DE LABAU

Tous les lots de la deuxième tranche sont vendus, à savoir 12 lots (en plus des 6 lots de la première tranche).

Pour veiller à la sécurité, il sera posé divers panneaux de signalisation.

Dans le courant de l'année, il est envisagé l'éclairage public, c'est-à-dire 7 points lumineux.

Toujours en 1995, suite à de multiples rencontres avec la CISE, le Syndicat des Eaux Potables, Monsieur le Maire et la Commission Communale ont obtenus un renforcement du réseau d'eau potable, sans incidences financières pour la Commune.

CONSTRUCTIONS NOUVELLES

Il a été déposé 20 permis de construire sur la Commune pour l'année 1994.

AMÉNAGEMENT DU VILLAGE

Pour la sécurité sur la route départementale "RD 103", et pour l'embellissement du village, nous avons réalisé des bordures, caniveaux et trottoirs, sous le contrôle de la Direction Départementale de l'Équipement, qui nous a, par ailleurs, conseillée le choix de l'entreprise.

Mode de financement :

- subvention du Conseil Général	: 33 000,00 francs,
- subvention de la Direction Générale de l'Équipement	: 15 000,00 francs,
- part restante <u>à la charge de la Commune</u>	: 18 361,00 francs,
- récupération de la T.V.A. 18,6 %	: 12 343,15 francs,
	=====
• Total du coût des travaux de <i>la première tranche</i>	: 78 704,15 francs TTC

Quant à *la deuxième tranche* qui est achevée, son coût s'élèvera à 120 000,00 francs hors taxes. Les travaux ont été réalisés avec l'accord de la 4^{ème} commission de Conseil Général, et seront subventionnés au cours de l'exercice 1995. Il s'ajoutera également une subvention d'État.

Enfin, *la troisième tranche*, qui part du Monument aux Morts, et se termine devant l'épicerie, coûtera 31 900,00 francs hors taxes, et sera aussi subventionnée par la Direction Générale de l'équipement et le Conseil Général en 1995.

Vous pouvez donc constater que ces travaux sont réalisés avec une participation importante de subventions, et que la part restante à la charge de la Commune est vraiment minime.

Bien sûr, ces subventions ont été obtenues grâce aux importants dossiers de demandes, et aux démarches effectuées par Monsieur le Maire auprès de la Sous-Préfecture, du Conseil général, et de la direction départementale de l'Équipement.

Les traversées de route d'accès de la Salle des Fêtes, ainsi que des routes d'Auradou sont entièrement prises en charge par les subventions accordées suite à l'orage du 05 juillet 1993.

IMPÔTS

TAUX DE BASE COMPARATIFS D'IMPOSITION EN %

Année	Foncier non bâti			Foncier bâti			Taxe d'habitation		
	Commune	Département	Région	Commune	Département	Région	Commune	Département	Région
1989	69,06	45,30	4,33	8,69	11,38	1,25	6,51	5,72	0,90
1990	69,06	44,31	4,76	8,69	11,38	1,38	6,51	5,72	0,99
1991	69,07	42,54	4,76	8,69	11,38	1,48	6,51	5,72	1,06
1992	70,65	42,54	4,56	8,89	11,38	1,51	6,66	5,88	1,08
1993	70,65	42,54	4,98	8,89	11,38	1,66	6,66	5,88	1,18
1994	70,65	42,54	5,21	8,89	11,38	1,75	6,66	5,88	1,24

Exemple en 1986 : - taxe foncière "non bâti" : 66,06
- taxe foncière "bâti" : 8,69

Pour rassurer l'inquiétude de certains habitants, par rapport aux réalisations effectuées depuis plusieurs années (c'est-à-dire depuis notre mandat de 1989), nous vous communiquons la grille comparative des principaux impôts locaux :

Comme vous pouvez le constater, nous n'avons pas touché sensiblement les bases d'imposition.

Si vous avez vu apparaître une différence sur le tableau en 1992, ce n'est ni plus, ni moins qu'un changement de calcul demandé par le Centre des Impôts pour toutes les communes.

PLACE DE LA SALLE DES FÊTES

Il a été posé :

- un panneau de basket-ball,
- un conteneur pour les bouteilles plastiques.

Le conteneur pour les verres, par mesure de sécurité pour nos enfants, sera déplacée et mis sur la place de la Salle des Fêtes.

Pour mémoire, nous signalons qu'une fois par an (courant septembre), une benne est mise à votre disposition sur cette même place pour la ferraille (vieilles cuisinières, objets encombrants, etc...).

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Pour la deuxième fois depuis un demi siècle, nous avons tiré un feu d'artifice, sans pour cela prélever son coût sur le budget de la Commune.

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Pour les fêtes de fin d'année, nous avons fait un effort considérable en illuminant le village, ce qui a été très apprécié par beaucoup d'habitants.

MEMENTO

- Ramassage poubelles ménagères : le mardi matin et le vendredi après-midi.
- Heures d'ouverture de la Mairie :
du lundi au vendredi de 08 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 17 H 00,
sauf le mercredi après-midi.
- Monsieur le Maire : sur rendez-vous ; tél. 53-95-73-15.

DEMOGRAPHIE

Naissances

BAUD benjamin
DURY Manon
FILLOL Julien
GRANAT Kévin
LAFOSSE Pauline
RODRIGUEZ Tony
STOUVRAGOVIC Milomir

Mariages

LAFOSSE Jean-Marie - ZOZIT Claudine
MAURICE Philippe - LAFOSSE Corinne
PINZIN Bernard - BAIOTTO Jeannine
REIS Eugenio - VALIERE Jeannie

Décès

DE ROCCO Antonio
BORAU Marcel
VINCENT Régis
WORONIAK Nicolas

Nous espérons que la lecture de ce bulletin vous apporte toutes les informations que vous désirez connaître sur la gestion de la commune.